

FICHE de SUIVI SYNDICAL

pour les COMMISSIONS PARITAIRES RECTORALES

Présent par ses élus dans les groupes de travail et les commissions paritaires académiques où est gérée votre carrière, le *S.I.A.E.S.* vous propose ses services.



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE ☎ 04 91 34 89 28 📞 06 80 13 44 28
✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr http://www.siaes.com



Si vous souhaitez que nous suivions votre dossier, veuillez nous retourner la présente fiche, dûment complétée et **accompagnée - si vous n'êtes pas adhérent(e) - de 2 timbres à valeur faciale permanente de préférence, ou à 0,60 €.** N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire, pour tout renseignement, information, aide...

Nous vous remercions par avance pour votre confiance.

Fiche à renvoyer à :

S.I.A.E.S. ☎ 133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

ou

VERNEUIL Jean Baptiste ☎ 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE

Mlle Mme M. NOM (en majuscules)

Prénom : Nom de jeune fille :

Date de naissance :/...../..... Situation familiale : Enfants :

ADRESSE personnelle :

Commune : Code postal :

Tél. fixe : Tél. portable :

Courriel :@.....

Le courriel est important pour recevoir les publications et communiqués du *S.I.A.E.S.*

Professeur Discipline :

Corps : Agrégé Stagiaire

Certifié, A.E

Prof. ou CE d'EPS

PLP

PEGC

MA / Contractuels / Vacataires

CPE

CO-Psy

Autres cas (préciser)

Echelon : Classe normale Hors classe Depuis le :/...../.....

Note pédagogique :/ 60 Note administrative :/ 40 Note globale :/ 100

Poste fixe Etablissement : Commune :

TZR Zone :

Etablissement de rattachement : Commune :

ou AFA : Commune :

COMMISSIONS CONCERNEES :

Cochez la ou les commissions qui vous intéressent

Avancement d'échelon Hors classe / classe exceptionnelle Congé formation

Révision de note administrative Changement de corps (liste d'aptitude) précisez type d'intégration

Mutation nationale (INTER) Mutation académique (INTRA) Carte scolaire (traité à l'INTRA)

ZEP, APV, AR, Sensible, Violence Réadaptation, réemploi, CNED Phase d'ajustement TZR

Cadre réservé aux commissaires paritaires.

En vertu des articles 27 et 34 de la loi du 6/1/78 vous acceptez, en remplissant cette fiche, de fournir au S.I.A.E.S. les informations nécessaires à l'examen de votre carrière et lui demandez, en retour, de vous communiquer les informations vous concernant et auxquelles il aura accès par ses élus, commissaires paritaires. Vous l'autorisez, de ce fait, sauf demande contraire de votre part, à faire figurer ces informations dans ses fichiers, sous réserve des droits d'accès et de rectification prévus par la loi.

Adhérent(e) au *S.I.A.E.S.* Non adhérent(e) au *S.I.A.E.S.* Date :/...../..... Signature :



**Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille**



Bulletin d'adhésion

Mademoiselle Madame Monsieur

Bulletin d'adhésion également téléchargeable sur <http://www.siaes.com>
ou envoyé sur simple demande.

NOM (en majuscules) : Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... Situation familiale : Enfants :

ADRESSE :

Commune : Code postal :

Tél. fixe : Tél. portable :

Courriel :@.....

Le courriel est important pour recevoir les publications et communiqués du S.I.A.E.S.

Discipline :

Corps : Classe normale Hors classe Échelon :

POSTE FIXE Établissement :

Commune :

TZR Zone de remplacement :

Établissement de rattachement :

Affectation à l'année :

Retraité(e) Stagiaire Autre situation

Cotisation de euros, réglée le/...../..... par chèque bancaire CCP

Signature :

**Libeller le chèque à l'ordre du S.I.A.E.S. CCP 12 999 99 G
et l'adresser, avec cette fiche, à la trésorière :
Virginie VERNEUIL
6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille**

*N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire,
pour tout renseignement, information, aide...*

La cotisation court sur 365 jours à partir de son encaissement ; vous pouvez donc cotiser à n'importe quel moment de l'année.

Cotisations 2011/2012	Classe normale		Hors classe
	1 ^{er} au 6 ^{ème} échelon	7 ^{ème} au 11 ^{ème} échelon	
Agrégés	84 €	108 €	112 €
Certifiés, PLP, Prof. et CE d'EPS, CPE, PEGC, AE	72 €	95 €	99 €
<p align="center">Stagiaires : 35 € Retraités : 32 €</p> <p align="center">MA - Contractuels : 48 € Vacataires, Ass éduc/péda : 32 €</p>			

Tarif couple : Remise de 50% sur la cotisation la plus basse.

Mi-temps : 3/4 de la cotisation.

Possibilité de paiement fractionné :

Envoyer 2 chèques ensemble, date d'encaissement souhaitée inscrite au verso (voire exceptionnellement 3 ou 4 chèques en cas de difficultés financières).

Impôts : Réduction fiscale de 66% sur le montant de la cotisation (attestation dès réception).

LA RÉDUCTION D'IMPÔT POUR L'ANNÉE 2011 EST DE 66 % :

une cotisation de 32,00 € ne vous coûte réellement que 10,88 €
une cotisation de 35,00 € ne vous coûte réellement que 11,90 €
une cotisation de 48,00 € ne vous coûte réellement que 16,32 €
une cotisation de 72,00 € ne vous coûte réellement que 24,48 €
une cotisation de 84,00 € ne vous coûte réellement que 28,56 €

une cotisation de 95,00 € ne vous coûte réellement que 32,30 €
une cotisation de 99,00 € ne vous coûte réellement que 33,66 €
une cotisation de 108,00 € ne vous coûte réellement que 36,72 €
une cotisation de 112,00 € ne vous coûte réellement que 38,08 €

À comparer avec ce que vous demandent les autres syndicats !!!

La cotisation ouvre droit aux services du S.I.A.E.S., bien évidemment, à l'envoi des « *Courriers du S.I.A.E.S.* » et « *Lettres du S.I.A.E.S.* », régulièrement publiés et aux numéros spéciaux (en particulier « *Spécial Mutation* », guide TZR, EPS, ...).

Le S.I.A.E.S. se veut enfin un syndicat PROCHE des personnels, à leur écoute et à leur disposition, à tout moment (nous communiquons nos numéros personnels aux adhérents), 7 jours sur 7 (y compris durant les vacances), de 8h00 à 20h00, par téléphone et, en permanence, par mail.